

CAROLINE RAMADE

**EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS**

**12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS
TÉL. : 01.42.00.25.78**

**ASSOCIATION POUR LE CULTES DES TÉMOINS DE JÉHOVAH
DE L'EST DE LA FRANCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2015

Aux Adhérents de
L'Association pour le Culte des Témoins de Jéhovah de l'Est de la France
16A, rue des Cerises
67201 ECKBOLSHEIM

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Culte des Témoins de Jéhovah de l'Est de la France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité de Direction. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, 2 février 2016

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

B I L A N

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

ACTIF

	31.08.2015		31.08.2014	
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
. Brevets et licences	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	552 767,24	-	552 767,24	552 767,24
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel assemblées cultuelles et divers	-	-	-	-
. Autres immobilisations corporelles	-	-	-	311,07
. Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières				
. Prêts sans intérêts	-	-	-	-
. Autres immobilisations financières	31 200,00	-	31 200,00	-
Total I	583 967,24	-	583 967,24	553 078,31
Créances				
. Fournisseurs, avances et acomptes	101 036,00	-	101 036,00	-
. Autres créances	10 375,56	-	10 375,56	6 326,96
Valeurs mobilières de placement				
. SICAV monétaires	291 576,04	-	291 576,04	2 210 784,65
Disponibilités	506 113,55	-	506 113,55	534 149,50
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total II	909 101,15	-	909 101,15	2 751 261,11
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	1 493 068,39	-	1 493 068,39	3 304 339,42

B I L A N

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

P A S S I F

	31.08.2015	31.08.2014
Fonds associatifs		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	-	-
. Fonds associatifs avec droit de reprise	-	-
. Réserves	-	-
. Réserves à projet associatif	4 685 546,33	4 685 546,33
. Report à nouveau	- 1 433 306,91	-
. Résultat de l'exercice	- 1 811 875,06	- 1 433 306,91
Total I	1 440 364,36	3 252 239,42
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total II	-	-
Fonds dédiés		
. Sur subventions culturelles	-	-
. Sur autres ressources	-	-
Total III	-	-
Dettes		
. Emprunts et dettes financières divers	50 000,00	50 000,00
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	584,03	-
. Dettes fiscales et sociales	-	-
. Legs et donations en cours	-	-
. Autres dettes	2 120,00	2 100,00
Produits constatés d'avance	-	-
Total IV	52 704,03	52 100,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 493 068,39	3 304 339,42

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

CHARGES

	31.08.2015	31.08.2014
Charges courantes		
. Achats	26 683,31	-
. Autres charges externes	192 138,33	65 330,52
. Impôts et taxes	2 842,72	236,00
. Indemnités ministres du culte	-	-
. Charges de Sécurité sociale des cultes	-	-
. Autres charges de gestion courante	6 950 000,00	9 279 230,85
. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
. Sur immobilisations : dotations aux amortissements	311,07	533,33
. Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
. Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
. Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
Total I	7 171 975,43	9 345 330,70
Charges financières		
. Charges financières diverses	-	-
. Différences négative de change	-	-
Total II	-	-
Charges exceptionnelles		
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
. Autres charges exceptionnelles	-	-
Total III	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
. Sur apports	-	-
. Sur subventions d'associations cultuelles	-	-
. Sur offrandes cultuelles	-	-
. Sur legs et donations	-	-
Total IV	-	-
TOTAL CHARGES (I+II+III+IV)	7 171 975,43	9 345 330,70
Solde créditeur (excédent)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	7 171 975,43	9 345 330,70

COMPTES DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

PRODUITS

	31.08.2015	31.08.2014
Produits courants		
. Loyers	-	-
. Cotisations des membres	400,00	420,00
. Subventions d'associations culturelles	1 300 144,06	1 044 292,62
. Offrandes culturelles	4 053 806,98	4 546 258,02
. Legs et donations	-	-
. Reprises sur provision	-	-
Total I	5 354 351,04	5 590 970,64
Produits financiers		
. Produits d'épargne associative	5 749,33	17 270,85
. Reprises sur provisions	-	-
. Autres produits	-	-
Total II	5 749,33	17 270,85
Produits exceptionnels		
. Reprises sur provisions	-	-
. Autres produits exceptionnels	-	-
Total III	-	-
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
. Sur apports	-	-
. Sur subventions d'associations culturelles	-	-
. Sur Offrandes culturelles	-	2 303 782,30
. Sur legs et donations	-	-
Total IV	-	2 303 782,30
TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)	5 360 100,37	7 912 023,79
Solde débiteur (déficit)	1 811 875,06	1 433 306,91
TOTAL GÉNÉRAL	7 171 975,43	9 345 330,70

ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

À la clôture de l'exercice, les comptes annuels présentent les caractéristiques suivantes :

Total Bilan	1 493 068,39
Résultat de l'exercice	-1 811 875,06

I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment le règlement ANC n° 2014-03 et le règlement CRC n° 99-01.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les statuts de l'association lui permettent d'apporter son aide et son assistance à toute association poursuivant un objet identique, à savoir subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public du culte des Témoins de Jéhovah, ou à toute association tendant à promouvoir la solidarité culturelle européenne.

Pour la troisième année consécutive, au cours de l'exercice écoulé, l'association a oeuvré en vue de soutenir un mécanisme de solidarité culturelle européenne conformément à ses statuts.

II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début ex.	+	-	Valeur brute fin ex.
Immobilisations incorporelles				
Brevets et licences	3 383,26	-	3 383,26	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	552 767,24	-	-	552 767,24
Constructions	-	-	-	-
Matériels assemblées cultuelles et divers	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	2 064,15	-	2 064,15	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Prêts sans intérêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	31 200,00	-	31 200,00
Total	558 214,65	31 200,00	5 447,41	583 967,24

Commentaires :

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Association pour le Culte des Témoins de Jéhovah de l'Est de la France

16 A, rue des Cerises - 67201 Eckbolsheim

État des amortissements et des provisions

Éléments	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Brevets et licences	3 383,26	-	3 383,26	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Matériels assemblées cultuelles et divers	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1 753,08	-	1 753,08	-
Immobilisations financières				
Prêts sans intérêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières				
Total	5 136,34	-	5 136,34	-

Commentaires :

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.

Tableau des provisions

Éléments	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Association pour le Culte des Témoins de Jéhovah de l'Est de la France

16 A, rue des Cerises - 67201 Eckbolsheim

Tableau des échéances des créances

Éléments	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts sans intérêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	31 200,00	31 200,00	-
Fournisseurs, avances et acomptes	101 036,00	101 036,00	-
Autres créances	10 375,56	10 375,56	-
Total	142 611,56	142 611,56	-

Tableau des échéances des dettes

Éléments	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières	50 000,00	50 000,00	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	584,03	584,03	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
Legs et donations en cours	-	-	-	-
Autres dettes	2 120,00	2 120,00	-	-
Total	52 704,03	52 704,03	-	-

Valeurs mobilières de placement

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élevaient à :

Plus values latentes

79,33 €

Tableau de suivi des fonds dédiés

Éléments	Fonds à engager (début ex.)	Utilisation au cours de l'exercice	Nouveaux engagements	Fonds restant à engager (fin ex.)
Fonds de solidarité culturelle européen	-	-	-	-
Offrandes culturelles	-	-	-	-
Legs et donations affectés	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Les fonds dédiés se rapportent aux ressources affectées au Fonds de solidarité culturelle européen mis en oeuvre à partir de février 2013. Aucune dépense liée à ce fonds n'avait été faite au cours de l'exercice 2013. La convention de coopération entre l'association et l'association allemande de droit public Jehovas Zeugen in Deutschland a été signée le 30 août 2013. La participation de l'association à ce fonds de solidarité culturelle a commencé au 1er septembre 2013 et s'est élevée pour l'exercice à la somme de 6 950 000 euros. Les ressources affectées au programme se sont élevées à 4 053 806,98 euros et ont été entièrement consommées au cours de l'exercice.

III - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Frais administratifs de structure

Éléments	Montants
Achats	26 683,31
Charges externes	192 138,33
Impôts	2 842,72
Autres charges	-
Charges exceptionnelles	-
Dotation aux amortissements	311,07
Total	221 975,43

Subventions versées

Éléments	Montants
Subventions versées au Fonds de solidarité culturelle	6 950 000,00
Subventions à associations locales	-
Total	6 950 000,00

SYNTHÈSE DES CHARGES CULTUELLES EXPOSÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Éléments	Montants
Frais administratifs et de structure	221 975,43
Subventions	6 950 000,00
Total	7 171 975,43

IV - AUTRES INFORMATIONS

Legs à réaliser

Legs nets à réaliser - €

Activités

Conformément à son objet statutaire ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables, les activités de l'Association pour le Culte des Témoins de Jéhovah de l'Est de la France ont consisté, au cours de l'exercice, en :

- Soutien du culte en Alsace-Moselle, et à toute association poursuivant un objet identique à celui de l'association.
- Soutien au Fonds de solidarité culturelle européen.